

ESPACE MILITAIRE

Services de communication



Internet en OPEX

Internet est aujourd'hui au cœur des pratiques quotidiennes de communication. Dans le cadre de la politique de la condition du personnel en opération (CPO), l'État-major des armées (EMA) a défini les règles d'utilisation de l'Internet de loisirs en poursuivant un double objectif : préserver le moral du combattant et garantir la confidentialité des informations liées à la mission.



Service postal à l'international

En opération extérieure (OPEX) ou à l'étranger, loin des siens, les correspondances privées sont importantes pour le bien-être du militaire. Depuis fin 2012, l'acheminement du courrier et des colis destinés aux militaires déployés à l'étranger est assuré par le service postal à l'international pour la défense (SPID). Par ailleurs, les codes postaux comportent un code unique (0200 HUB armées) pour les destinations à l'étranger.

